

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 6 juillet 2022

heure de début de séance : 18 heures 15

heure de fin de séance : 20 heures 55

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Pierre FOURNIER	Proviseur
Secrétaire de séance	Julien MANRESA	Personnel Enseignant

Nombre de membres présents :



Quorum : **Atteint**

Le procès-verbal de la séance du précédent C.A. réuni le 23 mai 2022 est *approuvé* [X]
refusé []

Résultat du vote : *unanimité*

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Affaires financières	1	
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)		
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Transports scolaires		
V	Conventions	1	
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)		
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ...		
IX	Formation continue. GRETA	1	
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Mise en place des instances		
XII	Questions Diverses	1	
Tous les documents afférents aux votes ont été envoyés avec la convocation			
TOTAL		4	

Le 5 septembre 2022

<i>Signature du Président de séance</i>	<i>Signature du Secrétaire de séance</i>
	

Transmission à l'Inspecteur d'Académie
le :

Transmission au Recteur
le

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du
JEUDI 6 JUILLET 2022**

sous la présidence de : Pierre FOURNIER

	Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION			
- Chef d'établissement : Pierre FOURNIER	X		
- Adjoint : François LE ROHELLEC	X		
- Gestionnaire : Nathalie FERDINAND	X		
- Conseiller Principal d'Education : Bénédicte DIAZ	X		
- Chef des travaux : Victor SOBREIRO	X		
PERSONNALITES			
- de la collectivité de rattachement :	1 – Florence BRUTUS		X
	2- Thierry MATHIEU	X	
- de la commune siège :	1 – Alberte FREY		X
- du groupe de communes	1 – Michel HERAIL	X	
- qualifiées	1 –Luc MAS – Directeur CAMERON		X
	2 -		
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS			
<i>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation</i>			
1 – Clément GRENET			X
2 – Claudine DARS DENISE	X		
3 – Eric MEJEAN	X		
4 – M'Hamed BEN AMAR représenté par Mme TARAYRE	X		
5 – Brahim HACHEME	X		
6 – Anne RAMANITRA représentée par Mme DEMAMEN	X		
7 – Julien MANRESA	X		
<i>- au titre des personnels A.T.O.S.S. :</i>			
1 – Anabel GUILLOU	X		
2 – Frédéric NAVARRO représenté par Muriel ROSELLO	X		
3 – Imène BENAOUN	X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES			
-parents	1 – Najah KHARBACHI	X	
	2 – Zolika BRAFMAN		X
	3 – Judith TORTI		X
	4 – Fabienne IBANEZ	X	
	5 –Mme SEGUIN		X
	6 –		
	7 -		
- élèves	1 –Ali Sabri BEJAOUI	X	
	2 – Oussama SAOUD	X	
	3 – Raphaël THIBAULT	X	
	4 – Ambre SOULE	X	
	5 –		
MEMBRES INVITES			

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 6-7-2022
- *N° de séance* : 6

Chapitre : I

Affaires financières

Mme Ferdinand détaille les dépenses en lien avec les énergies. Le prix des fluides augmente.

Inquiétude sur le prix de la nourriture.

Demande de subvention de 200000€ du lycée vers la région.

Diminution de la T° cet hiver à venir à 18°C dans un but écologique et d'économies financières.

Vote à l'unanimité de la Décision Budgétaire Modificative.

Vote à l'unanimité des tarifs de location des installations sportives.

Vote à l'unanimité de la location de chambres à 50€/mois.

Les prix de la carte des vins sont augmentés.

Mme Dars-Denise : Il s'agit d'une augmentation exagérée d'après les collègues. Ils aimeraient attendre la rentrée pour revoir la carte.

M. Sobreiro : On n'ouvre pas la restauration ?

M. Méjean : La carte des vins serait caduque ?

Mme Demamen pose une question sur les tarifs.

M. Sobreiro répond à chacune des questions. Il regrette que ses collègues n'aient pas transmis les menus. Ils sont nécessaires pour avoir des clients. Une rentabilité est nécessaire pour fonctionner. Importance de la carte des vins pour fonctionner.

M. Sobreiro quitte la salle. Mécontentement exprimé de sa part en direction de ses collègues.

M. Fournier annonce l'arrivée d'une nouvelle DDFPT cuisine/restauration, qui viendra remplacer M. Sobreiro.

M. Fournier décide de reporter le vote de la carte des vins à la rentrée.

Mme Ferdinand demande l'autorisation de récupérer 15000€ pour acheter une machine à commandes numériques pour les ateliers.

M. Fournier : des entreprises sont sollicitées en vue de récupérer des finances.

Vote pour le financement de la PFT : 1 abstention.

Vote à l'unanimité des admissions non valeur.

M. Fournier précise que le lycée procède à des saisies sur bourse. Mais aussi que le lycée a aidé financièrement une famille.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 06-07-2022
- *N° de séance* : 6

Chapitre : IX

GRETA

Mme Ferdinand évoque le réajustement de la carte des emplois.

Vote à l'unanimité de la réorganisation du cadre d'emplois.

Réajustement du plan d'investissement du GRETA.
Des choses sont annulées.

Mme Ferdinand énonce les réajustements en lien avec les changements d'affectation des financements.

Mme Dars-Denise : propose de mutualiser les moyens en vue d'accueillir des élèves du lycée JM. En ce qui concerne les lits médicalisés.

Vote à l'unanimité des réajustements.

Règlement intérieur apprentissage du GRETA

Suite à des retours d'expérience, M. Fournier précise les procédures disciplinaires dans l'apprentissage. Il énonce les modifications et la nouvelle formulation du règlement intérieur.

M. Fournier a licencié deux personnes du GRETA suite à des incidents, avec proposition de reclassement dans un des cas.

M. Hacheme : il y a de plus en plus de procédures avec des dépenses importantes à la clé.

Vote à l'unanimité.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 06-07-2022
- N° de séance : 6

Chapitre : V

Contrats, Conventions

- TurboSelf.
- Partenariat hôtellerie du lycée avec BNB Hôtel Béziers.
- Adhésion Tipi : logiciel de paiement du Trésor Public.

Mme Ferdinand : le lycée expérimente un nouveau logiciel de comptabilité car il bénéficie d'une aide pour cette expérimentation.

Vote à l'unanimité pour ces trois conventions.

Occupation des logements de fonction

M. Fournier : les logements sont « neufs ». La loge est positionnée en « vacant » car pas en état satisfaisant. 50% des logements sont occupés par des personnels d'Etat, le reste par des personnels Région, à l'exception d'un logement occupé par le personnel COP.

Pour les logements Région : 16 jours d'astreinte en lien avec ce logement. Cette contrepartie, les personnels d'Etat n'ont pas à la donner.

Mais, M. Fournier a décidé que les personnels d'Etat feront deux semaines de permanence. Il s'agit d'une décision interne au lycée, en compensation de l'occupation du logement (politique interne).

M. Fournier évoque la possibilité de faire appel à une équipe privée pour intervenir en cas d'alarme intrusion.

Mme Ferdinand : la consigne sera donnée de ne pas se déplacer ni d'intervenir directement en cas d'alarme intrusion.

M. Fournier évoque des soucis en lien avec les alarmes et les téléphones de service (problème des téléphones qui sonnent toute la nuit).

Vote à l'unanimité de l'état d'occupation de l'EPLE.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 06-07-2022
- N° de séance : 6

Chapitre : VI

Pédagogie

ORIENTATION

Distribution du document « taux de passage en seconde générale », « absence des personnels », « taux de réussite aux examens » et « sanctions disciplinaires ».

M. Fournier détaille le tableau.

Absences des personnels : 4,07%. Le taux est très maîtrisé, c'est un très bon taux. C'est inférieur à ce qui est acceptable dans le privé (5%).

Taux de remplacement des profs : 28%. Donc 1/3 des absences de profs sont remplacées. C'est un très bon chiffre.

En termes d'heures, l'ensemble des absences de profs équivaut à une semaine dans l'année. Si on rajoute les absences de personnels administratifs, on monte à deux semaines.

M. Fournier fait savoir qu'il est satisfait de son équipe de direction.
Il détaille les résultats statistiques du BAC 2022.

Mme Dars-Denise soulève le fait que des élèves qui ne vont pas jusqu'au bout de l'année amène à ce que le chiffre des résultats aux examens soit faussé.

M. Fournier annonce un chiffre de 0,93% de conseils de discipline. Il s'agit d'un taux modeste. Cependant, le nombre de conseils a doublé par rapport à l'an dernier.

Chaque établissement a sa politique de conseils de discipline. Au lycée Jean Moulin, le conseil de discipline garde (encore) un versant pédagogique (l'exclusion n'est pas systématique).

Horaires

M. Fournier précise que la sortie des cours passera de 17h50 à 18h00 à la rentrée, pour que tous les créneaux (sauf un) soient de 55min de durée.

Vote à l'unanimité de la modification des créneaux horaires.

BILANS

Mme Tarayre : tout va bien.

M. Manresa : l'équipe EPS baigne dans une incertitude permanente en ce qui concerne les projets et les moyens attribués (finances, HSE). Cette incertitude est pesante. Nous préférons un oui ferme ou un non ferme en début d'année, plutôt que cette incertitude permanente.

M. Fournier : on a eu un retour de covid assez difficile. La DHG est énorme mais on a assez peu de marge de manœuvre.

M. Cambon se présente au CA.

M. Fournier annonce que la LMDS est très bien pilotée et qu'un mi-temps supplémentaire est attribué.

Mme Tarayre fait le point sur Moulin On Line.

M. Fournier fait le point sur les bilans.

M. Cambon distribue les feuilles de DHG et il la présente. Le lycée passe de 17 classes de seconde à 16 classes de seconde.

M. Cambon concernant ce qui est noté en EPS dans le tableau : il y a un bug sur la feuille. C'est bien deux BMP qui complètent et deux postes pourvus en mutation intra.

M. Méjean et Mme Diaz évoquent le cas de l'enseignante qui accepte beaucoup d'HSA.

M. Fournier concernant les HSA du lycée :

Sur le total, il reste un reliquat de 20 HSA. Une partie sera utilisée pour l'AP. Il resterait donc 3HSA.

Concernant le LP, il reste 5HSA qui seront transformées en HSE.

Vote à l'unanimité de la DHG.

M. Méjean propose de présenter à la rentrée un Projet Local d'Accompagnement Personnalisé.

M. Fournier : quasiment tous les postes vacants sont pourvus. C'est un des points forts de la rentrée.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 06-07-2022
- *N° de séance* : 6

Chapitre : VIII

Projets culturels

PROJETS

M. Fournier : il y a énormément de projets. Incapacité de savoir si on va pouvoir financer ces projets, également en termes d'HSE. De plus, d'autres projets vont arriver.
Donc report du vote des projets à la rentrée.

M. Méjean propose de mettre en place un groupe de travail en amont du vote des projets de façon à mettre du collectif dans le maillage des projets / mutualisation des équipes en lien avec les projets.

M. Fournier annonce qu'il y aura un 3^e proviseur adjoint à la rentrée.

Il souhaite que l'organisation des rôles s'organise comme suit :

- M. Cambon : DHG, EDT, remplacements.
- M. Le Rohellec : Evaluation, Examens.
- 3^e adjoint : Animation de l'établissement, communication, projets, ...

M. Fournier a demandé à ce que le poste de M. Beneddeb n'apparaisse pas au mouvement en tant que poste stagiaire. Ce qui a été accepté.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 06-07-2022
- *N° de séance* : 6

Chapitre : II

Travaux

Bilan réalisé par Mme Ferdinand.

Bâtiment 3, premier étage : le scénario est prévu, le permis de construire va être déposé. Démolition prévue pendant les vacances de février 2023.

Bâtiment 2 : il y a un concours d'architectes en deux phases.

M. Fournier précise qu'avec les nouvelles chaudières, le service rendu devrait être meilleur.

Mme Dars Denise fait remarquer que les ordinateurs région sont de plus en plus utilisés par les élèves et qu'il y a donc besoin de prises électriques en quantité.

M. Manresa suggère que les travaux engagés dans le lycée soient l'occasion pour envisager de placer des sources d'énergie telles que le photovoltaïque ou l'éolien. Ce serait aussi l'occasion de baisser la facture énergétique.

M. Fournier répond que si une entreprise veut louer le toit des bâtiments pour y placer des panneaux solaires, il dit OUI de suite.

Mme Ferdinand poursuit :

Concernant les travaux du terrain de sport, le calendrier va être donné, ainsi que ce qui est prévu dans le cadre de ces travaux. Les travaux risquent d'être plus longs que prévus mais pour de meilleurs résultats

M. Fournier précise qu'il y a une meilleure prise en compte des demandes du lycée par la Région concernant les travaux qu'il y a dix ans. Mais toujours dans un souci d'équipements partagés avec l'ensemble des lycées de l'Académie.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 06-07-2022
- *N° de séance* : 6

Chapitre : XII

Questions diverses

M. Fournier en réponse à la question diverse posée par la liste ensemble :

Les projets Ukraine et Sciences Po viennent s'ajouter à l'ensemble des autres projets déjà existants. Au regard de soucis existants sur le sujet, dont vous avez connaissance, comment comptez-vous procéder pour garantir que tout travail réalisé par un collègue sera effectivement rémunéré, notamment en termes d'HSE, puisque visiblement leur nombre est déjà très limité.

M. Fournier : Il va falloir faire des choix en début d'année. Et pouvoir justifier les réponses négatives.

LECTURE DE LA MOTION DE CENSURE

Déposée par la liste Ensemble.

M. Fournier intègre au compte rendu du CA cette motion.

Motion de la liste *Ensemble*

Les représentants des personnels enseignants de la liste *Ensemble* déplorent la décision de Monsieur le Président de la République et de Madame la Première Ministre de placer la ministre déléguée à l'enseignement professionnel sous la double tutelle du Ministère du travail et du Ministère de l'Education Nationale.

Cette décision inédite acte le principe que les élèves et les personnels de l'enseignement professionnel public ne relèveront plus désormais de la seule autorité du Ministère de l'Education Nationale.

En plus de réintroduire une césure dans des établissements polyvalents comme le LPO Jean Moulin, ce choix est une attaque supplémentaire contre l'enseignement professionnel qui scolarise 1/3 de la jeunesse lycéenne, en assurant au quotidien une mission de formation à des métiers essentiels et variés, en participant à l'élévation du niveau de qualification des publics les plus fragiles et en construisant une identité citoyenne partagée.

Cette décision relève d'une vision étriquée de la formation des jeunes, réduite à un strict objectif d'employabilité immédiate. La dimension émancipatrice de l'enseignement, la construction patiente d'une culture commune riche et diversifiée, l'équilibre entre enseignements généraux et professionnels sont négligés et risquent même d'être rapidement balayés au nom de cette nouvelle doctrine « utilitariste ».

C'est également la jeunesse la plus fragile socialement dont l'avenir est ici obscurci, en voyant son parcours scolaire instrumentalisé pour répondre aux besoins immédiats des entreprises et des bassins économiques locaux. La perspective de poursuite d'études, la construction d'un projet scolaire ambitieux et le principe même de l'ascenseur social risquent d'être remis en cause de façon systémique.

Le placement de l'enseignement professionnel sous la double tutelle du Ministère du Travail et du Ministère de l'Education Nationale est donc lourd de sens pour la jeunesse populaire accueillie dans les lycées professionnels, et dont les droits à l'instruction, à l'éducation et à la formation sont menacés. C'est aussi un message politique destructeur adressé aux personnels des lycées professionnels qui sont une fois de plus bafoués dans l'exercice de leur métier.